

# VILLE DE NEUCHÂTEL

## Première projection annuelle des comptes 2004

### Dépenses réduites et recettes inférieures aux prévisions

La projection annuelle des comptes 2004, basée sur la situation au 30 juin, permet de constater que les charges sont en recul de plus de 3 millions de francs par rapport au budget, malgré une aggravation des dépenses en matière sociale due à la situation de l'emploi. Les efforts d'économie portent dès lors leurs fruits.

Toutefois, la situation reste préoccupante du côté des recettes. L'amélioration des perspectives économiques n'entraîne pas encore d'effets positifs sur les recettes fiscales selon les estimations actuelles, qui sont même en recul de plus de 8 millions de francs par rapport au budget. La situation économique morose de 2003 influe fortement sur les taxations des personnes morales et des personnes physiques, confortant ainsi la situation constatée au bouclage des comptes 2003. Cette tendance doit encore être vérifiée sur la base des taxations définitives qui interviendront ces prochains mois.

Le Conseil communal poursuit ses efforts afin de contenir le déficit.

Neuchâtel, le 30 août 2004

LE CONSEIL COMMUNAL

## 1. Analyse détaillée des principaux écarts par nature

(Variations sans les Hôpitaux analysés séparément en fin de rapport)

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart	En %
<b>CHARGES</b>				
Charges de personnel	165'063'100	166'669'600	1'606'500	1.0%
Biens, services et march.	95'845'150	97'014'300	1'169'150	1.2%
Intérêts passifs	24'701'000	24'829'500	128'500	0.5%
Amortissements	24'399'300	23'415'700	-983'600	-4.2%
Subventions accordées	36'855'300	38'033'600	1'178'300	3.1%
Attrib aux fin. spéciaux	773'400	463'100	-310'300	-67.0%
Charges LAIS	14'553'000	14'780'000	227'000	1.5%
Autres charges	14'421'500	14'445'800	24'300	0.2%
<i>Total</i>	<i>376'611'750</i>	<i>379'651'600</i>	<i>3'039'850</i>	
<b>REVENUS</b>				
Impôts	144'104'200	152'489'200	-8'385'000	-5.5%
Revenus des biens	14'269'100	14'514'250	-245'150	-1.7%
Contributions	125'886'550	124'271'350	1'615'200	1.3%
Subventions acquises	39'159'200	39'282'800	-123'600	-0.3%
Prél. aux fin. spéciaux	1'217'500	1'114'600	102'900	9.2%
Autres revenus	42'271'200	43'806'000	-1'534'800	-3.5%
<i>Total</i>	<i>366'907'750</i>	<i>375'478'200</i>	<i>-8'570'450</i>	
<b>EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>-9'704'000</b>	<b>-4'173'400</b>	<b>-5'530'600</b>	

## 2. Charges de personnel

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2003	Ecart
Administration	70'909'900	71'413'000	503'100
Ecoles	80'233'200	81'507'700	1'274'500
Services industriels	13'920'000	13'748'900	-171'100
<b>Amélioration</b>			<b>1'606'500</b>

Sans prendre en considération les Hôpitaux, ce groupe de charges présente une amélioration par rapport au budget de plus de 1,6 million de francs (-1%).

### 3. Biens, services et marchandises

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart
Administration	37'193'950	39'326'100	2'132'150
Ecoles	10'668'400	10'930'200	261'800
Services industriels	47'982'800	46'758'000	-1'224'800
<b>Amélioration</b>			<b>1'169'150</b>

Globalement, ce groupe de charges s'améliore de plus de 1,1 million de francs par rapport au budget.

La diminution des charges est presque générale dans l'ensemble des sections dans le poste « Administration ».

Pour les Services industriels, la détérioration correspond principalement à une augmentation de la quantité d'électricité achetée.

### 4. Intérêts passifs

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart
Intérêts compensatoires	100'000	80'000	-20'000
Dette à court terme	206'000	476'800	270'800
Dette à long terme	24'395'000	24'272'700	-122'300
<b>Amélioration</b>			<b>148'500</b>

Le volume d'emprunts à court terme est estimé au-dessus du budget 2004, en revanche le taux d'intérêt est revu à la baisse.

Le taux sur les emprunts futurs de l'exercice est légèrement revu à la hausse alors que le recours à de nouveaux emprunts à long terme est inférieur aux prévisions budgétaires.

### 5.

## **Amortissements**

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart
Pertes et abandons, escomptes	1'735'300	1'254'700	-480'600
Imputation forfaitaire d'impôt	2'682'700	1'900'000	-782'700
Amortissements s'équipements	19'981'300	20'261'000	279'700
<b>Aggravation</b>			<b>-983'600</b>

La détérioration de plus 980'000 francs par rapport au budget provient d'une part, de pertes sur débiteurs plus importantes que prévues, et d'autre part, de restitutions d'impôts également plus importantes que prévues en application de conventions internationales de double imposition.

## **6. Subventions accordées**

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Comptes 2003	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart
Aide sociale	4'430'893	5'100'000	4'980'000	-120'000
Fonds de péréquation	8'204'892	6'600'000	7'800'000	1'200'000
Crèches, part APE	2'397'753	2'348'200	2'161'500	-186'700
Part déficit mesures d'intégration prof.	497'981	1'271'000	965'200	-305'800
Autres	21'493'190	21'536'100	22'126'900	590'800
<b>Amélioration</b>				<b>1'178'300</b>

Excepté la part aux institutions de santé et sans avoir connaissance de l'ensemble des charges réparties par l'Etat, les subventions accordées améliorent le résultat de l'exercice de plus de 1,1 million de francs.

Selon l'évolution observée par le Service social, la croissance par rapport au budget de la participation à l'Aide sociale est estimée à 120'000 francs.

La participation de la Ville au Fonds de péréquation est fortement réduite par rapport au budget du fait de la baisse de notre revenu fiscal en 2003.

La part de la Ville au déficit des mesures d'intégration professionnelle augmente fortement et est la conséquence de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2003 de la nouvelle loi sur l'assurance chômage (LACI).

## 7. Impôts

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Comptes 2003	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Personnes physiques	93'548'532	99'400'000	103'200'000	-3'800'000
Personnes morales	36'809'659	40'500'000	45'100'000	-4'600'000
Rectificatifs et amendes	4'364'191	2'800'000	2'800'000	-
Prélèv. prov. déb. impôts	1'000'000	500'000	500'000	-
Taxe sur les spectacles	1'655'804	772'000	757'000	15'000
Taxe des chiens	95'470	132'200	132'200	-
<b>Aggravation</b>				<b>-8'385'000</b>

Les estimations actuelles des recettes fiscales des personnes physiques sont inférieures à la progression prévue dans le cadre du budget. Cette dégradation est due essentiellement à l'impôt sur le revenu dont la matière imposable avait déjà diminué en 2003.

S'agissant des personnes morales, la dégradation provient de l'impôt sur le bénéfice, dont le produit est affecté par la morosité économique de l'année 2003.

Le prélèvement de 500'000 francs à la provision pour débiteurs impôts prévu au budget sera effectué.

## 8.

## Revenus des biens

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Gain comptable sur titre	40'000	-	40'000
Participations	785'400	729'600	55'800
Ventes de vins	1'050'000	1'050'000	-
Loyers des immeubles	6'193'900	6'508'200	-314'300
Autres	6'199'800	6'226'450	-26'650
<b>Aggravation</b>			<b>-245'150</b>

La diminution du produit des loyers des immeubles provient de baisse des loyers commerciaux consécutive à la chute des chiffres d'affaires de plusieurs établissements publics ainsi que de la baisse générale décidée par notre conseil (adaptation à l'évolution du taux hypothécaire).

De plus, les locaux momentanément vacants au Passage Maximilien de Meuron 6 provoque un important manque à gagner.

## 9. Contributions

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Crèches et accueil des écoliers contributions des parents	1'000'000	873'000	127'000
Centre d'orthophonie	1'308'500	1'306'200	2'300
Emol. et permis de séjours	380'000	300'000	80'000
Services industriels	80'030'300	79'345'900	684'400
Autres	43'167'750	42'446'250	721'500
<b>Amélioration</b>			<b>1'615'200</b>

Ce groupe, qui enregistre notamment les taxes et la facturation des prestations, s'améliore de plus de 1,6 million de francs.

Les contributions des parents dans le cadre de l'accueil extra-scolaire et des crèches communales sont estimées à la hausse (+127'000 francs).

Les émoluments divers du Contrôle des habitants ainsi que ceux prélevés pour l'obtention d'un permis de séjour ont été également revus à la hausse.

Pour les Services industriels, l'amélioration provient de la vente d'électricité.

Des améliorations proviennent également de la déchetterie (+245'000 francs), des émoluments de sanctions de plans notamment pour le projet de la Maladière (+105'000 francs) et des recettes pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire du MEN (+90'000 francs).

## **10. Subventions acquises**

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart
Forêts, subv. féd. et cant.	261'200	250'000	11'200
Lycée Piaget, subv. féd. et cant.	9'926'000	10'476'200	-550'200
Autres	28'972'000	28'556'600	415'400
<b>Aggravation</b>			<b>-123'600</b>

La baisse de certaines charges au Lycée Jean-Piaget engendre une diminution presque équivalente des subventions cantonales et fédérales.

Quant aux autres subventions, l'amélioration provient essentiellement d'une correction de la subvention cantonale 2003.

## **11. Prélèvements aux financements spéciaux**

(+ = amélior. / - = aggrav.)	<b>Estimations 2004</b>	Budget 2004	Ecart
Encourag. formation et maintien emplois	85'800	85'800	-
Rés. entr. immeubles locatifs	1'001'000	884'000	117'000
Réserve des ports	39'700	58'800	-19'100
Autres	91'000	86'000	5'000
<b>Amélioration</b>			<b>102'900</b>

L'accroissement des charges d'entretien des bâtiments locatifs justifie le recours à des prélèvements à la réserve plus important que prévu.

L'équilibre du Service des ports est assuré par un prélèvement à la réserve inférieur à celui prévu au budget 2004 du fait d'une charge d'intérêts passifs plus faible que prévue.

## **12. Part aux déficits des institutions de santé**

(+ = amélior. / - = aggrav.)	Comptes 2003	Estimations 2004	Budget 2004	Ecart
Part LAIS (Loi sur l'Aide aux institutions de santé)	13'845'799	14'550'000	14'772'000	222'000
<b>Amélioration</b>				<b>222'000</b>

Avant réception de la répartition définitive des charges des institutions de santé dans le canton pour l'année 2004, les estimations font état d'une légère amélioration par rapport au chiffre prévu dans le cadre du budget 2004.